

19, rue des Pyrénées LOURDES 65100 - tél. 05 62 94 13 76 - redaction@lourdes-infos.com

Objet :

Demande Information

LETTRE EN AR

Monsieur Jean-Pierre ARTIGANAVE

Maire de Lourdes

2, rue de l'Hôtel de ville

65100 LOURDES

Lourdes, le 6 novembre 2009

Monsieur le Maire,

Nous avons été informés ce jour que vous avez ordonné au service communication de ne plus nous transmettre tout document concernant la vie municipale lourdaise dont nous nous faisons l'écho depuis près de 7 ans maintenant.

Nous aimerions connaître la ou les raisons qui vous auraient amené à prendre cette mesure coercitive à notre égard et qui porterait assurément atteinte à la liberté de la presse, et pénaliserait grandement vos administrés qui consultent en grand nombre notre site, l'un des plus fréquentés de la région Sud-Ouest.

Sans vos éclaircissements d'ici le jeudi 12 novembre 2009, nous serons contraints d'en faire part à nos lecteurs en publiant sur lourdes-infos.com ce courrier sous forme de lettre ouverte.

Nous n'osons penser qu'un maire attaché à des valeurs démocratiques et républicaines puisse agir de la sorte.

Dans l'attente de votre réponse,

Recevez, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Gérant
Marc Laffitte

Le Rédacteur en Chef
Gérard Merriot